

Avec le sourire tu viendras



EdenKids mettra tout en oeuvre pour permettre à votre enfant d'apprendre en s'amusant. Votre enfant n'étant pas un robot, il se peut qu'il lui faille plus d'une séance pour trouver ses repères. Aussi, votre comportement et la confiance que vous nous accorderez sont essentiels pour que tout se passe bien. La confiance que vous devez nous témoigner ne se limite pas à l'inscription de votre enfant à nos activités, alors laissez-nous du temps pour faire notre travail! Aussi, nous pouvons attendre d'un parent responsable respect, politesse, bienveillance, indulgence, ...si nous devons faire face à certaines difficultés et apprécierions, si cela devait arriver, de trouver ensemble des solutions entre personnes responsables.

La santé de ton enfant tu vérifieras



EdenKids décline toute responsabilité en cas de problème de santé lié à la pratique de ses activités, les parents étant tenus avant l'inscription de vérifier avec leur médecin traitant l'aptitude de leur enfant à la pratique de nos activités en collectivité.

A l'heure tu arriveras



Afin de ne pas perturber les activités et l'enfant concerné lui-même, EdenKids pourra ne pas accepter en cours les enfants arrivés avec plus de 10mn après le début du cours.

Les séances à l'avance tu annuleras



EdenKids vous donne accès à un service unique vous permettant d'annuler les séances de votre enfant quelqu'en soit le motif si vous le faites au moins 15 heures à l'avance via votre espace membre afin de permettre aux autres parents de rattraper les leurs. Ce service est accessible via notre site internet ou via **l'application mobile EdenKids Bouc Bel Air** que nous vous invitons à télécharger sur votre téléphone portable (en flashant le QR Code ci-contre).

12 cours au total peuvent être annulés sur l'année de fin août à fin juillet.

A la fin de chaque année, les compteurs sont remis à 0.

Au-delà de ce délai vous permettant d'annuler vos séances pour les rattraper de manière autonome, il ne vous est pas interdit de nous prévenir de l'absence de votre enfant afin non seulement de ne pas nous inquiéter, mais également de pouvoir éventuellement prévenir le parent d'un enfant en liste d'attente qu'une place s'est libérée.

Sachez que l'application mobile vous permettra également d'accéder au programme de parrainage ainsi que de recevoir des notifications importantes de votre club facilitant le parcours de votre enfant dans notre club.

Le groupe Facebook de ton club tu rejoindras



Afin d'être informé(e) des actualités de ton club et partager avec les autres parents, il vous est possible de rejoindre le groupe fermé EdenKids Bouc Bel Air réservé à nos membre ainsi que vous connecter à notre compte Instagram pour suivre nos actualités.

En devenant membre, vous acceptez par ailleurs d'être inscrit à la Newsletter par l'intermédiaire de laquelle vous serez tenu(e) informé(e) de nos actualités et autorisez EdenKids à utiliser l'image de votre enfant sur tous supports permettant d'illustrer nos activités (internet, presse, ...). Néanmoins, vous pouvez vous y opposer sur simple demande écrite.

Les instructeurs(trices) tu respecteras



Même si les mots « Madame » et « Monsieur » sont rarement utilisés chez EdenKids car en tant que membres d'une grande famille, nous allons apprendre à nous connaître et nous nous interellerons par nos prénoms, il ne vous est pas pour autant autorisé d'intervenir pendant les séances. EdenKids accorde beaucoup d'importance à la communication avec les parents. Aussi, à la fin de chaque séance, un temps est prévu pour vous expliquer le déroulement de la séance écoulée et échanger si nécessaire avec vous au-delà de la possibilité qui vous est donnée de pouvoir assister à la séance derrière une baie vitrée (sauf pour l'anglais pour des raisons évidentes d'écoute et de concentration).

Les points essentiels relatifs à ton abonnement



Votre abonnement est illimité dans le temps et se renouvelle donc automatiquement en septembre. Seul un email dont nous avons accusé réception permet d'y mettre fin moyennant la prise en compte d'un préavis d'un mois. Hormis les 2 semaines de Noël et la période de 4 semaines de fin juillet à fin août, nos activités se déroulent normalement tout le reste de l'année.

Etant de plus en plus vigilants sur les abonnements arrêtés unilatéralement avec rejets de prélèvements, nous nous réservons la possibilité de mettre fin d'office à un abonnement et libérer la place de votre enfant si un prélèvement impayé n'était pas régularisé sous une semaine après que vous en ayez été informés par nos soins.

Enfin, tous les ans, nous organisons une semaine de « spectacle » sur un thème surprise en juin permettant de remercier les enfants de tous leurs progrès. On compte sur vous pour faire tout ce qui est possible pour être là cette semaine!